



Réseau  
canadien  
de l'eau

## Proposition du Réseau canadien de l'eau : budget fédéral de 2016

Le temps est venu pour le Canada  
de tirer profit des recherches sur les eaux

**Bernadette Conant, directrice générale**

Réseau canadien de l'eau

bconant@cwn-rce.ca

1.519.888.4567, poste 36171

## Proposition du Réseau canadien de l'eau : budget fédéral de 2016

### Résumé

#### Le temps est venu pour le Canada de tirer profit des recherches sur les eaux

Le Réseau canadien de l'eau (RCE) appuie fortement l'engagement public du gouvernement du Canada consistant à prendre des décisions fondées sur des données probantes. Toutefois, la mise en pratique de cet engagement présente un défi et exige que nous affections des ressources et des experts qui ont la capacité d'accéder à la base de connaissance toujours grandissante, ainsi que de l'analyser efficacement afin d'en dégager des conclusions qui faciliteront la prise de décision.

Voilà qui résume précisément le mandat du RCE.

Le RCE propose que le gouvernement du Canada investisse **34 millions de dollars sur cinq ans** pour l'aider à élargir son rôle de valorisation de la recherche de pointe. Grâce à cet investissement, le gouvernement comblera une grave lacune du Canada en matière de système d'innovation et renforcera la capacité des ministères à avoir des données probantes sur lesquelles ils pourront fonder leurs décisions en matière de gestion des eaux et d'infrastructures prioritaires.

Hautement stratégique, cet investissement visant à renforcer la **capacité d'innovation dans le domaine des politiques relatives aux eaux** permettra aux gouvernements et aux industries du Canada d'atténuer la forte croissance des coûts des risques liés à l'eau qui se matérialisent. Il prendra également appui sur un investissement de cinq millions de dollars de la part des grandes villes du Canada au cours de la même période, générera de nouveaux investissements auprès des gouvernements provinciaux et de l'industrie, et contribuera à apporter des solutions concrètes à des questions liées aux domaines de priorité du gouvernement du Canada, y compris :

- Investissement intelligent dans l'infrastructure écologique pour renforcer la résilience des collectivités
- Élimination des avis répétés d'ébullition de l'eau dans les collectivités autochtones
- Établissement d'un processus d'évaluation environnementale fondée sur des données probantes
- Contribution à la prospérité du secteur agricole au moyen de politiques et de pratiques d'innovation

## Proposition du Réseau canadien de l'eau : budget fédéral de 2016

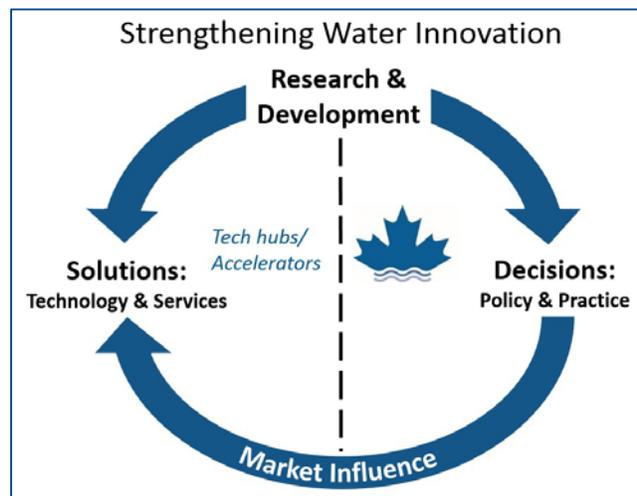
### Le temps est venu pour le Canada de tirer profit des recherches sur les eaux

L'eau est d'une importance vitale pour les collectivités du Canada et elle constitue un avantage concurrentiel pour le Canada à l'échelle mondiale. Dans le rapport *The Global Risks Report* (2016), le Forum économique mondial (FEM) a identifié les crises de l'eau comme **le principal risque mondial** pour les dix prochaines années. En outre, **l'eau joue un rôle dans quatre risques mondiaux prioritaires relevés par le FEM (sur un total de cinq)**. Notre gestion de l'eau et l'évolution rapide des risques liés à l'eau seront déterminantes pour assurer notre prospérité à l'avenir.

Comme le gouvernement du Canada, le RCE a la ferme conviction que notre bien-être futur procède d'une approche qui intègre des politiques et pratiques fondées sur des données scientifiques fiables, ainsi que d'un engagement clair de mise en commun des besoins.

La politique d'innovation favorise la mise en place de pratiques et de technologies novatrices en matière de gestion des eaux. Lorsque nos gouvernements et nos industries ont la meilleure information accessible fondée sur des données scientifiques, ils adoptent de meilleures pratiques et politiques, et appliquent rapidement les solutions proposées.

D'autres pays ont fait le choix d'investir dans les infrastructures qui renforcent les liens entre la recherche et les politiques. Ils ont reconnu qu'il s'agit d'un élément déterminant du cycle d'innovation. Au Canada, les décideurs et les praticiens ne jouissent pas de tels cadres favorisant l'innovation au chapitre de la gestion des eaux. Cette situation mine leur capacité à tirer le meilleur parti du corpus important de recherches disponibles, à comprendre la valeur des investissements dans la recherche sur les eaux et à économiser des millions de dollars en frais inutiles de gestion des risques qui se matérialisent.



Le Canada doit combler cette lacune de son cycle d'innovation. Pour ce faire, il doit s'appuyer sur les ressources et les experts qui ont la capacité d'accéder à la base de connaissance toujours grandissante, de l'analyser et de tirer des conclusions « prêtes à utiliser » aux fins de la prise de décisions dans le domaine de la gestion des eaux, qui est d'une importance stratégique.

Voilà en quoi consiste le seul mandat national du RCE : valoriser la recherche et le savoir pour le compte des décideurs.

*Le RCE est un intermédiaire externe du gouvernement, de l'industrie et des universités tout en entretenant avec eux des liens étroits. Grâce à cette position stratégique, le RCE rend possible la prise de décisions fondées sur des données probantes dans le secteur clé de la gestion des eaux. Le RCE réunit les bonnes personnes, recherches et ressources dans le but de fournir aux décideurs et aux praticiens les données pertinentes dont ils ont besoin pour prendre des décisions. Le RCE a la réputation et l'expertise nécessaires pour renforcer davantage le processus décisionnel, inspirer la confiance des Canadiens et des Canadiennes, et accroître les retombées des investissements dans la recherche.*

Le RCE propose que le gouvernement du Canada investisse **34 millions de dollars sur cinq ans** afin de faire une gestion plus efficace des eaux. Grâce à cet investissement, le RCE pourra élargir son rôle de valorisation de la recherche de pointe. L'accessibilité à des données probantes permettra au gouvernement de prendre rapidement des décisions éclairées liées à ses priorités. Hautement stratégique, cet investissement dans la **capacité d'innovation dans le domaine des politiques relatives aux eaux** s'appuie également sur un co-investissement de cinq millions de dollars de la part des grandes villes du Canada au cours de la même période, ainsi que sur d'autres investissements qui seront obtenus auprès des gouvernements provinciaux et de l'industrie. Il permettra d'apporter des solutions concrètes à certaines questions liées aux domaines de priorité du gouvernement du Canada, y compris :



**Villes « bleues »  
résilientes**

*Améliorer la capacité de résilience de nos collectivités au moyen d'investissements stratégiques et éclairés dans les infrastructures écologiques, intelligentes et novatrices pour le traitement des eaux, des eaux usées et des eaux de ruissellement.*



**Développement  
des ressources  
durables**

*Se doter de secteurs de l'énergie et des ressources vigoureux au moyen d'une gestion durable et éclairée des bassins hydrographiques et d'études environnementales fiables qui protègent globalement les industries et les Canadiens et Canadiennes.*



**Renforcement du  
secteur  
agroalimentaire**

*Renforcer le secteur agroalimentaire qui doit répondre aux besoins alimentaires croissants des Canadiens et Canadiennes, ainsi que des populations à l'étranger par la mise en place d'un leadership fondé sur une solide éthique de gestion pour servir les intérêts du Canada en matière d'eaux.*



**Renforcement  
des collectivités  
autochtones**

*Favoriser l'autonomisation des collectivités autochtones en trouvant des solutions aux problèmes d'avis d'ébullition et en leur fournissant les outils, la capacité et la technologie nécessaires pour gérer les ressources hydriques.*

## Position privilégiée du RCE pour développer une nouvelle approche

Le RCE est un chef de file reconnu à l'échelle internationale pour sa capacité à mobiliser le savoir stratégique et son savoir-faire en matière de formation et de développement des connaissances. Depuis 15 ans, le RCE collabore avec tous les échelons du gouvernement, y compris les collectivités autochtones, l'industrie et les ONG. Au fil de cette expérience, le RCE a su inspirer une grande confiance et asseoir sa crédibilité.

Par conséquent, le RCE a déjà « les mains à la pâte » et peut apporter une contribution utile dans les secteurs stratégiques du gouvernement fédéral. En outre, le RCE a l'expertise nécessaire pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs.

« [Le RCE] était bien positionné pour établir un lien entre les différents intervenants de l'initiative, ainsi que pour solliciter, auprès de son réseau multidisciplinaire de scientifiques, des données récentes sur l'évaluation des risques et la qualité de l'eau potable. Sa contribution a été [...] virtuellement indispensable. » [traduction]

– Aziz Ahmed, Direction du contrôle de la qualité de l'eau potable, Environnement et changements climatiques Canada

La réussite exceptionnelle du lancement et de la mise en place du Consortium national sur les **eaux municipales** est un témoignage puissant de la valeur de l'apport du RCE aux yeux des partenaires. Grâce à sa réputation et sa feuille de route, le RCE a su s'attacher des investissements annuels de la part des grandes villes du Canada, ce qui représente plus de 15 millions de Canadiens et Canadiennes, ainsi que des entreprises du secteur privé.

Les partenaires fondateurs au Consortium municipal se sont déjà engagés à verser près d'un million de dollars par année. Cet investissement permet à RCE de renforcer son programme qui soutient directement les besoins en matière de savoir. La contribution du gouvernement fédéral est essentielle pour stimuler les investissements des gouvernements provinciaux.

### Répercussions des actions du RCE sur les politiques et l'innovation

Le RCE a contribué à apporter **plus de 100 changements de politiques et de pratiques**. Ces changements ont permis d'atténuer les risques pour la santé publique, de prendre des décisions éclairées en matière de protection de l'environnement, d'améliorer les stratégies d'investissements et d'exploitation, et de réaliser des économies importantes.

À partir des travaux novateurs du RCE, les plus grandes villes du Canada ont modifié leurs plans de remplacement des infrastructures, ce qui a **considérablement réduit les risques pour la santé publique**, et a généré des **centaines de millions de dollars d'économie** sur dix ans.

À partir des mêmes résultats de recherche du RCE, le gouvernement de l'Alberta a été la première province du Canada à légiférer afin d'obliger ses municipalités à adopter des plans de contrôle de la qualité de l'eau potable. Cette loi a **augmenté considérablement la capacité des villes à préserver leurs sources d'eau potable**. Ce modèle est facilement **transférable dans les collectivités autochtones**.

## Établissement de partenariats pour atteindre rapidement l'objectif d'un Canada durable et résilient

La proposition d'investissement dans le RCE par le gouvernement du Canada est modeste, mais elle est hautement stratégique, car elle permettra de valoriser les dizaines de millions de dollars qu'a investis le Canada au cours des dernières années dans la recherche sur les eaux. Au cours des cinq prochaines années, le RCE estime que l'investissement initial aura permis de pallier certains obstacles à la croissance économique, d'améliorer la santé et la prospérité des Canadiens et Canadiennes et de renouveler nos stratégies de préservation des milieux naturels.

### *Effets concrets des travaux du RCE*

Les municipalités et les compagnies d'assurance ont une meilleure capacité de planification des événements météorologiques extrêmes, car elles ont établi des plans de développement des infrastructures à long terme visant à favoriser la résilience des villes.

Les résultats d'une décennie de recherche sur les sables bitumineux du Canada ont permis de changer nos modes de gestion des eaux usées, ainsi que les pratiques et lignes directrices de nos industries et contrôleurs en matière de réhabilitation des terres dans une optique de préservation des milieux naturels au Canada.

Des pratiques novatrices dans le secteur agricole ont permis aux municipalités de mettre en place des pratiques ciblées qui sont financièrement avantageuses et qui ramènent la concentration de nutriments dans les eaux de puits des municipalités à des niveaux sécuritaires.

Le traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières Nations de l'Ontario a été amélioré par la mise en place d'un processus décisionnel qui tient compte des réalités locales, qui intègre le savoir ancestral et qui met le savoir à disposition des collectivités.

Afin de stimuler l'innovation dans des domaines clés qui sont directement liés aux priorités du gouvernement du Canada, le RCE propose d'utiliser l'investissement du gouvernement fédéral de la façon suivante :

### **10 millions de dollars sur 5 ans :**



- **Pour contribuer au RCE à la même hauteur que les municipalités**, et pour permettre de générer d'autres investissements de la part des gouvernements provinciaux;
- Pour faire en sorte que les municipalités utilisent intelligemment le budget de **20 milliards de dollars que le gouvernement met à disposition pour soutenir les infrastructures écologiques**, ce qui aura pour effet de favoriser la résilience des villes, car elles seront en mesure

de s'adapter aux changements climatiques, d'augmenter leur capacité à satisfaire aux nouvelles normes fédérales visant les eaux usées et d'améliorer leur viabilité financière à long terme.

#### 9 millions de dollars sur 5 ans :



- Pour tirer profit des travaux en cours dans le **secteur de l'énergie**, y compris le développement d'un **modèle scientifique de gestion des effets cumulatifs des ressources en eaux**, et le développement de **modèles et de pratiques scientifiques et viables d'évaluation environnementale** afin de soutenir les secteurs de l'énergie et des ressources.

#### 9 millions de dollars sur 5 ans :



- Pour résoudre les problèmes de gestion des eaux dans les secteurs de l'agriculture et de la production alimentaire, y compris une **gestion efficace des eaux usées et des nutriments afin de protéger les eaux souterraines, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent et les bassins du lac Winnipeg**, et d'améliorer la capacité du secteur à répondre de façon durable à la forte croissance de la demande nationale et internationale.

#### 6 millions de dollars sur 5 ans :



- Pour soutenir la prise en charge de la protection des ressources en eau par les collectivités autochtones;
- Pour soutenir la mise en place de la nouvelle loi fédérale, la *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations*, **qui vise à éliminer les avis répétés d'ébullition de l'eau.**

Le plan d'investissement susmentionné peut être ajusté pour tenir compte des priorités du gouvernement. Le plan du RCE soutient directement les efforts du gouvernement du Canada dans ses domaines de priorité. Pour atteindre ses objectifs, le RCE compte mobiliser le savoir, organiser des activités de formation, y compris mettre à profit les résultats de **recherches existantes menées au Canada et à l'étranger**, et lancer de nouvelles recherches au besoin. Pour ce faire, le RCE doit être en mesure de stimuler les co-investissements de la part d'autres gouvernements et du secteur privé.

Au cours des 15 dernières années, le RCE et son approche novatrice ont fait leurs preuves. Le gouvernement et l'industrie ne peuvent trouver de meilleurs mécanismes pour comprendre la portée des recherches sur les eaux et en tirer des conclusions adéquates. En mettant l'accent

sur la formation des praticiens et des jeunes professionnels, le RCE a su créer un véritable catalyseur d'innovation.

#### Collaboration et partenariats stratégiques

**Le RCE a travaillé étroitement avec les collectivités des Premières Nations** pour développer des stratégies de gestion des eaux qui sont ciblées, adaptées aux réalités locales et respectueuses du savoir ancestral.

**Le RCE a un réseau de plus de 700 partenaires**, y compris des organisations fédérales, provinciales et municipales, des Premières Nations, des entreprises et des ONG.

## Rendement de l'investissement

Comme le montre la **figure 1**, l'investissement de 34 millions de dollars sur 5 ans par le gouvernement du Canada devrait stimuler un **co-investissement additionnel de 35 millions de dollars** de la part des gouvernements, de l'industrie et d'autres partenaires au cours de la même période. En outre, cet investissement permettra d'exploiter et de valoriser les résultats de 14 années de recherche de pointe menée par le RCE qui ont été rendues possibles grâce aux investissements antérieurs du gouvernement dans le RCE lorsque ce dernier avait un mandat à titre de Réseau de centres d'excellence.

Pour établir son modèle financier, le RCE s'est servi de son expérience et de sa feuille de route des 15 dernières années. Le modèle est systématiquement fondé sur un investissement paritaire (dans un rapport un à un) de la part des gouvernements provinciaux, des municipalités et de l'industrie. Le modèle tient également compte des ressources dont a besoin le RCE pour stimuler et établir des partenariats multisectoriels efficaces, ainsi que des initiatives qui vont favoriser l'innovation dans ses quatre secteurs de priorités.

Pour le gouvernement du Canada, le rendement de l'investissement sera très important, car la mise en place de bonnes pratiques de gestion des eaux aura une grande incidence sur la mise en place de politiques et pratiques efficaces dans les domaines de l'économie, de l'environnement et de la société.

